



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOUTIEN AUX INDUSTRIES DE SANTÉ ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE PRODUCTION FRANÇAISES DANS LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

Point d'étape et présentation de 25 nouveaux
projets lauréats de l'AMI Capacity Building

Dossier de presse
26 novembre 2021

Sommaire

Éditorial.....	4
Rappel des dispositifs existants.....	5
Les chiffres-clés	7
AMI Capacity building : Les 25 nouveaux lauréats en un coup d'œil.....	9
AMI Capacity Building	10
Traitements préventifs (vaccins)	11
AMI Capacity building.....	12
Traitements curatifs (hors vaccins).....	17
Intermédiaires et substances actives (hors vaccins).....	19
Dispositif de diagnostic in vitro	22
Dispositifs médicaux	25

Éditorial



**Agnès PANNIER-RUNACHER,
ministre déléguée auprès du
ministre de l'Économie,
des Finances et de la Relance,
chargée de l'Industrie**

Dès ses débuts, la crise sanitaire a révélé combien nos industries de santé étaient indispensables. Elle a mis en lumière nos vulnérabilités et nos dépendances à l'étranger dans la production de produits de santé. En effet, comme la plupart des pays européens, la France a connu des pénuries de médicaments et de dispositifs médicaux utilisés dans les services de médecine intensive-réanimation pour prendre en charge les patients atteints de la COVID-19. La filière des dispositifs de diagnostic in vitro, utilisés dans le cadre des campagnes massives de dépistage à l'échelle mondiale, a également été concernée.

Dans ce contexte d'urgence, à la demande du président de la République et du Premier ministre, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, ont présenté dès le 18 juin 2020 un plan d'action pour la relocalisation des industries de santé en France, structuré autour de trois axes : renforcer les capacités nationales de recherche de solutions thérapeutiques, augmenter les capacités de production françaises et accélérer la mise sur le marché des produits de santé, et enfin construire la résilience aux crises sanitaires à l'échelle européenne.

Avec cette stratégie, le Gouvernement souhaite réduire la dépendance de la France et de l'Europe vis-à-vis des pays tiers, en accompagnant les investissements en faveur de la recherche, du développement et de la fabrication de produits de santé en général.

S'agissant spécifiquement de la lutte contre la COVID-19, les efforts s'orientent aujourd'hui dans deux directions : d'une part, les promesses de prises en charge thérapeutiques curatives, par le développement et la mise sur le marché de médicaments anti-COVID-19 ; d'autre part, les prises en charge préventives, par le soutien aux campagnes nationales de vaccination de la population. Ces dernières nécessitent, outre une mobilisation importante des chaînes de production des vaccins anti SARS-COV-2, des consommables suffisants pour la mise en conditionnement des vaccins et les techniques d'injection. Enfin, l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19 dans le monde appelle à adapter les solutions diagnostiques, prophylactiques et thérapeutiques.

Les 25 nouveaux projets d'investissement en santé soutenus par le Gouvernement répondent à ces défis ambitieux.

Rappel des dispositifs existants

L'appel à manifestation d'intérêt « Capacity building » pour renforcer les capacités de production françaises dans la lutte contre la COVID-19

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Capacity building » est un dispositif de l'État découlant du Programme d'investissements d'avenir. Il vise à financer les projets de recherche et de développement, et à accompagner l'industrialisation des produits de santé. Conçu comme un levier d'accroissement des capacités industrielles françaises en matière de produits de santé destinés à lutter contre la pandémie, il apporte des réponses immédiates pour lutter contre la propagation de la COVID-19 et de ses variants. À terme, il conduit à la reconstruction du tissu industriel pharmaceutique français et à la réappropriation de notre souveraineté industrielle, en France et en Europe.

Juin 2020 : Le premier appel à manifestation d'intérêt (AMI)

Lancé le 18 juin 2020 et clôturé en décembre 2020, ce premier AMI était destiné à accompagner les projets d'investissements permettant de faire croître très rapidement la production de médicaments utilisés dans la prise en charge des patients atteints de la COVID-19. Cet AMI a été un franc succès : **au 8 février 2021, le Gouvernement avait sélectionné 17 projets, pour un montant total d'investissement de 245 millions d'euros, dont 153 millions d'euros d'aides d'Etat.**

Février 2021 : Le deuxième AMI

Face à ce succès, le Gouvernement a annoncé, le 8 février 2021, le lancement d'un deuxième AMI, doté d'une enveloppe de 300 millions d'euros issue du PIA 4, programme qui contribue à hauteur de 11 Mds € au plan France Relance, afin de financer des projets complémentaires portant sur le développement de produits innovants à des fins de première industrialisation, la stratégie nationale de tests et la montée en capacité des chaînes de production de vaccins contre la COVID-19 (des substances actives jusqu'au produit fini). Comme dans le précédent AMI, l'analyse des projets a été pilotée par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) et opérée par Bpifrance.

Le Gouvernement dévoile ce jour les 25 nouveaux projets lauréats. Ces projets représentent 585 millions d'euros d'investissement, dont 366 millions d'euros d'aides d'Etat.

Le plan « France Relance » pour soutenir l'investissement et la modernisation des industries de santé, et (re)localiser des productions

Dans le cadre du plan « France Relance », le Gouvernement a consacré 6 milliards d'euros au secteur de la santé et du médico-social. Cet investissement court sur les cinq années à venir.

En parallèle, la Direction générale des entreprises (DGE) et Bpifrance ont mis en œuvre un appel à projets dit « Résilience », doté de 600 millions d'euros, visant à soutenir à l'échelle nationale les projets d'investissements industriels dans six secteurs stratégiques, dont la santé. D'abord ouvert du 31 août au 17 novembre 2020, l'appel à projets a été renouvelé jusqu'au 7 septembre 2021.

Y étaient éligibles les sociétés des industries de santé ayant un projet d'investissement industriel d'au moins un million d'euros.

A ce jour, 124 projets en santé ont été soutenus (dont 11 via le régime européen de cadre temporaire COVID-19 mobilisé sur l'AAP Résilience). Ils représentant au total un montant d'investissement de 588 millions d'euros, pour un soutien de l'Etat de 164 millions d'euros.

Les chiffres-clés

Soutien aux industries de santé

166
projets soutenus
depuis juin 2020

1,42 Md€
d'investissement industriel,
dont 683 M€

Près de
6 000
emplois créés

Zoom sur le soutien aux industries de santé dans la lutte contre la Covid-19

53
projets soutenus depuis juin 2020
(AAP Résilience et AMI Capacity
Building)

950 M€
d'investissement,
dont 558 M€ de soutien public

Près de
2 750
emplois créés

3/4 des projets
soutenus concernent les filières
des médicaments et des vaccins
contre la COVID-19
(76% des projets lauréats)

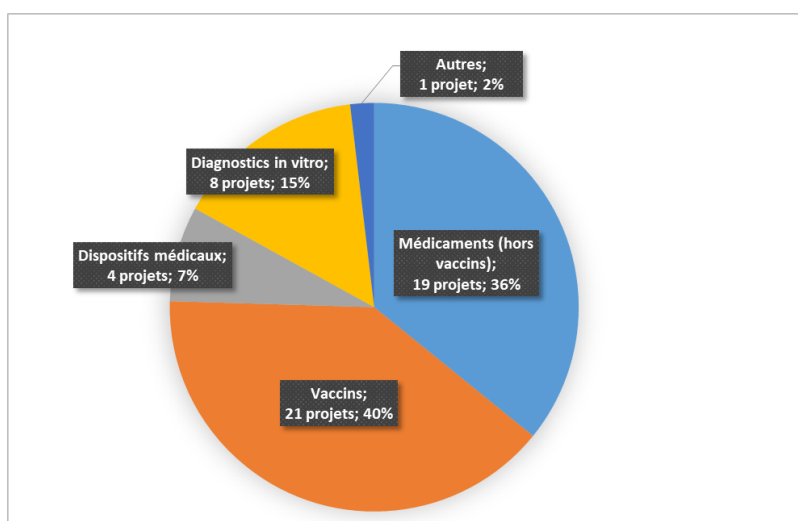


Figure 1 : Répartition des projets lauréats selon le type de produits de santé

Dans le détail

AAP Santé « Résilience » (dans le cadre de France Relance)

11

projets contre la
COVID-19 soutenus
depuis septembre 2020

120 M€

d'investissement,
dont 39 M€ de soutien public

Près de

850

emplois créés

AMI Capacity Building

42

projets contre la
COVID-19 soutenus
depuis juin 2020

830 M€

d'investissement,
dont 519 M€ de soutien public

Environ

1 900

emplois créés

AMI Capacity building : Les 25 nouveaux lauréats en un coup d'œil

S'inscrivant dans la dynamique portée par le président de la République dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, ces 25 nouveaux projets lauréats ont vocation à participer directement à la lutte contre la pandémie et assureront la résilience et le renforcement de nos industries de santé.

Ces nouveaux projets lauréats représentent un investissement industriel de l'ordre de 585 millions d'euros et ont bénéficié d'un montant total d'aide du Gouvernement de près de 365 millions d'euros (soit un taux d'aide de plus de 60 %) versé sous la forme d'avances remboursables. En cas de d'atteinte des objectifs des projets, près de 50 % des aides versées pourront être convertis sous la forme de subventions.

Parmi les lauréats retenus :

14 projets portent sur le renforcement de toute la chaîne de production de vaccins contre la COVID-19 et représentent une aide d'Etat de 184 millions d'euros.

6 projets de production de médicaments, y compris les substances actives et leurs intermédiaires, pour la prise en charge des patients atteints de la COVID-19 (hors vaccin), représentent une aide d'Etat de 160 millions d'euros.

5 projets couvrent la filière des dispositifs de diagnostic de la COVID-19 et du dispositif médical (composants pour injection) et représentent une aide d'Etat de 22 millions d'euros.

AMI Capacity Building

Carte de France des lauréats depuis 2020



Légende

Vert : lauréats Capacity Building dévoilés le 26 novembre 2021

Rouge : lauréats Capacity Building annoncés précédemment

Bleu : autres projets de santé soutenus dans le cadre de France Relance

Traitements préventifs (vaccins)

AMI Capacity building

La liste des 25 nouveaux projets

Projet « COVEPIT 2 »



OSE IMMUNOTHERAPEUTICS – PME

Nantes (44) – Région Pays de la Loire

OSE Immunotherapeutics s'est engagée dès mars 2020 dans la lutte contre le virus SARS-CoV-2 avec le développement d'un vaccin prophylactique multi-cible et multi-variant contre la COVID-19 (CoVepiT). Le projet permettra d'accélérer le développement et d'amorcer l'industrialisation du vaccin, un volet majeur dans le développement, pour anticiper les besoins liés au démarrage des phases cliniques ultérieures et ceux des patients qui pourraient bénéficier de cette solution thérapeutique, en cas d'approbation par les autorités de santé.

Projet « VUCCAF 2 »



OSIVAX – PME

Lyon (69) – Région Auvergne Rhône-Alpes

La biotech OSIVAX fondée en 2017 met au point un vaccin innovant à large spectre contre toutes les souches actuelles et futures de coronavirus, dont le SARS-CoV-2 afin de prévenir une troisième vague liée à de nouveaux variants ou une future pandémie. L'innovation consiste à utiliser la technologie d'OSIVAX (oligoDOM®) pour générer des réponses immunitaires protectrices contre une partie invariante des coronavirus. Ce projet capitalise sur l'expérience et les preuves de concept obtenues avec le vaccin à large spectre contre la grippe en cours de d'essai clinique. Le projet VUCCAF 2 vise à accélérer le calendrier de développement du vaccin coronavirus développé par OSIVAX.

Projet « ROVALTAIN »



ABL Europe – eti

Alixan (26) – Région Auvergne Rhône-Alpes

ABL, filiale de l'institut Mérieux, mène des activités de recherche clinique et de bio-production pour le compte de sociétés biopharmaceutiques et de biotechnologies. Dans un contexte français et européen de sous-capacité bio-industrielle, ce projet d'investissement permettra l'aménagement et l'équipement du site de Rovaltain, récemment acquis par l'entreprise, afin de produire des lots commerciaux de vecteurs viraux nécessaires à la fabrication de vaccins COVID-19, et à d'autres traitements en oncologie, maladies rares et maladies infectieuses. L'ambition de ce projet est également de renforcer le positionnement de la France dans les technologies innovantes. Un recrutement de 15 personnes est prévu à Lyon.

Projet « LICORNE CPCH »



CORDEN PHARMA – GE

Chenôve (21) – Région Bourgogne Franche-Comté

Le projet vise à mettre en place de nouvelles capacités de production de lipides à très haute pureté destinés aux LNP (Lipid NanoParticles) nécessaires à la formulation des ARNm pour les vaccins anti COVID-19. Cela concerne des lipides à façon qui sont spécifiques de chaque vaccin et des lipides standards qui entrent dans la préparation de tous les vaccins. Les investissements comprennent l'agrandissement des laboratoires de développement de procédés, la mise en place de nouvelles capacités industrielles de synthèse et de purification ainsi que la modernisation de lignes de production existantes. Le projet permettra la création de 34 emplois.

Projet « BIOPROD MICROB »



GTP TECHNOLOGY – PME

Labège (31) – Région Occitanie

La société GTP Technology, filiale du groupe GTP Bioways, va créer une nouvelle unité de fabrication biopharmaceutique sur son site de Toulouse. A travers ce projet, GTP Bioways sera le seul CDMO en France à proposer des capacités de production en qualité pharmaceutique (GMP) pour la production en système microbien de protéines à visée vaccinale ou thérapeutique, ainsi que de réactifs critiques nécessaires à la fabrication de vaccins contre la COVID à ARNm. Le recrutement lié au projet sera d'au moins 30 emplois.

Projet « LIPIDES »



PCAS (SEQENS) – GE

Porcheville (78) – Région Île de France

Ce projet d'investissement dans une capacité de production de lipides pour la vectorisation de l'ARNm permettra d'assurer une production locale et intégrée de lipides qui est un composant essentiel et stratégique sur la chaîne de valeur des vaccins à ARNm. Grâce au développement et à l'industrialisation de ces agents de vectorisation, selon des technologies innovantes, Seqens est en mesure de garantir une production compétitive, performante et assurant un haut niveau de sécurité sanitaire pour la fourniture de vaccins en Europe. 10 emplois seront créés avec le projet.

Projet « POLYMERES »



PCAS (SEQENS) – GE

Porcheville (78) – Région Île de France

Aramon (30) – Région Occitanie

Ce projet d'investissement dans des capacités de développement et de production de nouvelles familles de polymères pour la vectorisation d'acide nucléique permettra d'accompagner la seconde génération de traitements à base d'acide nucléique pour la prise en charge de la Covid-19, et plus largement pour l'infectiologie et l'oncologie en dotant la France d'un panel large de technologies complémentaires sur les polymères hydrosolubles et non hydrosolubles. L'intégration croissante de polymères constitue une des pistes majeures des recherches pour le développement de nouveaux systèmes améliorés de vectorisation permettant d'améliorer la biodisponibilité des médicaments.

Projet « PLACE »



SARTORIUS STEDIM ASEPTICS – GE

Lourdes (65) – Région Occitanie

Sartorius Stedim Aseptics, société du domaine pharmaceutique spécialisée dans la production de systèmes de transfert aseptique nécessaires à la fabrication de biothérapies et de vaccins, a pour objectif d'agrandir et de moderniser son site de production basé à Lourdes. Le projet PLACE vise ainsi à augmenter la capacité de production et de stockage de matières premières et à moderniser ses outils de production. Ce projet permettra ainsi l'embauche de 40 personnes environ.

Projet « CAPACITE »



DELPHARM TOURS – GE

Chambray-lès-Tours (37) – Région Centre-Val de Loire

Delpharm Tours est une usine pharmaceutique de production de médicaments liquides stériles et non stériles en sous-traitance pour les marchés français, européens et mondiaux. Les formes stériles déjà fabriquées sur le site sont les flacons et ampoules en verre ainsi que des flacons ophtalmiques en plastique. Le projet permettra la création d'un atelier de fabrication, de remplissage aseptique sous isolateur, de mirage automatique et de conditionnement de seringues pré-remplies au sein du site CDMO Delpharm Tours. L'atelier sera opérationnel fin 2022 pour offrir une capacité de 30 millions de seringues par an. Il pourra accueillir la production de vaccins, de médicaments innovants et de médicaments d'intérêt thérapeutique majeurs. Le projet permettra une croissance des effectifs de 30 à 40 emplois.

Projet « EUROJECT »



UNITHER – GE

Amiens (80) – Région Haut de France

L'objectif du projet « EUROJECT » est de bâtir un outil industriel innovant permettant de remplir 1 milliard de doses prêtes à l'emploi de vaccins anti-COVID à un coût unitaire inférieur à celui de la présentation en flacon multidose. Pour cela, Unither va construire sur son site d'Amiens un nouveau bâtiment dédié au remplissage de vaccins et dans lequel seront installées des lignes utilisant la technologie BFS (*Blow-Fill & Seal* – Formage Remplissage Scellage). Le projet permettra la création de 200 emplois.

Projet « PCPAI »



aptar stelmi injectable – GE

Brécey (50) & Granville (50) – Région Normandie

Le projet « PCPAI » représente un investissement de près de 80 M€ pour développer les capacités de production des solutions PremiumCoat®. Cette gamme de bouchons pour flacons et pistons pour seringues préremplies utilise un élastomère revêtu d'un film fluoré, technologie agissant comme une barrière qui limite la migration de produits de relargage vers le médicament et améliore la stabilité des formulations sensibles. Le projet a pour but d'augmenter la capacité de production sur les sites de Granville et Brécey afin de répondre à la demande globale croissante dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Ce développement capacitaire optimise également le processus de fabrication, et repose sur l'utilisation de technologies de robotisation et d'inspection visuelle avancées. A terme, ce projet permettra la création de 485 emplois.

Projet « RAYDYL LYO 2021 »



ARAYMONDLIFE – PME

Saint-Egrève (38) – Région Auvergne Rhône-Alpes

ARaymondlife, entreprise du réseau ARaymond, développe, fabrique et commercialise des conditionnements primaires et secondaires pour l'industrie pharmaceutique. Ce projet consiste à augmenter la capacité de fabrication et à dimensionner l'outil de production pour pouvoir répondre à la demande croissante de bouchons « RayDyLyo® » par l'intégration de nouvelles presses à injecter et de machines d'assemblages automatisées. Les bouchons de l'entreprise sont utilisés pour le conditionnement de médicaments injectables dont les vaccins anti-Covid-19.

Projet « HELIOS AUTHON »



NIPRO PHARMAPACKAGING – GE

Authon-du-Perche (28) – Région Centre-Val de Loire

Le projet permettra à l'entreprise de continuer d'augmenter ses capacités de production de flacons pour répondre à l'accroissement de la demande en vaccin anti-Covid-19. L'installation de deux lignes supplémentaires de production a déjà eu lieu au premier trimestre 2021 auxquelles viendront s'ajouter deux autres nouvelles lignes pour fin 2021 et début 2022. Pour mener à terme ce projet d'installation, l'entreprise doit aménager ses infrastructures qui ne sont plus en adéquation avec l'évolution des systèmes de production tout en répondant aux normes environnementales et de sécurité (agrandissement de la capacité de stockage, investissement dans un déshuiler industriel adapté et modification de l'infrastructure électrique). Le recrutement de 6 collaborateurs est prévu tout au long du projet.

Projet « CAP21 »



VERRETUBEX INDUSTRIE – ETI

Nogent-le-Roi (28) – Région Centre-Val de Loire

VERRETUBEX INDUSTRIE est un fabricant français de flacons en verre étiré à destination du secteur pharmaceutique, fondé en 1970 à Nogent-le-Roi, avec 70 salariés. Le programme d'investissements « CAP21 » a pour objectif d'augmenter la capacité de production de flacons, et d'offrir de nouveaux produits aux laboratoires européens. Un plan de réduction de la consommation énergétique, des émissions de carbone, et du volume des déchets complète le projet.

Traitements curatifs (hors vaccins)

Projet « CAPACITY FAB2 »



FAB'ENTECH – PME

Saint-Priest (69) – Région Auvergne-Rhône-Alpes

Fab'entech est une société de biotechnologies basée à Lyon, spécialisée dans le développement et la production d'anticorps polyclonaux destinés aux traitements de maladies infectieuses émergentes ou de solution pour lutter contre les risques de bio-terrorisme. L'objectif du projet « Capacity Fab2 » est le financement du développement d'un traitement destiné à lutter contre le virus du Sars-CoV-2 et ses variants, développé à partir d'anticorps polyclonaux. Le projet vise à financer certaines étapes précliniques, la production des lots cliniques, ainsi que des études pour évaluer l'efficacité du FabenCOV sur différents variants.

Projet « COVITREM 2 »



INOTREM – PME

Vandoeuvre-lès-Nancy (54) – Région Grand Est

Ce projet d'accélération du projet « COVITREM 1 » soutient le programme clinique d'Inotrem et en particulier l'étude de phase 2/3 « ESSENTIAL », destinée à démontrer l'efficacité et la sécurité de nangibotide pour traiter les patients en détresse respiratoire atteints des formes sévères de la COVID-19. Il inclut le développement en parallèle d'un test « biomarqueur » permettant d'identifier les patients les plus susceptibles de répondre à un traitement par nangibotide. Ce candidat-médicament est un inhibiteur de la voie biologique TREM-1 qui a déjà montré des signes d'efficacité chez les patients atteints de choc septique et a le potentiel de moduler les dérèglements de la réponse immunitaire chez les patients atteints des formes sévères de la COVID-19.

Intermédiaires et substances actives (hors vaccins)

Projet « MEDICAMENTS d'URGENCE »



DIVERCHIM – PME

Roissy-en-France (95) – Région Île de France

Depuis plus de 10 ans les pénuries de médicaments ne cessent d'augmenter à l'hôpital. La crise sanitaire de la Covid a mis en exergue notre dépendance notamment dans le cadre de l'approvisionnement de médicaments et de principes actifs. Diverchim CDMO, fabricant de principes actifs en petites quantités pour l'industrie pharmaceutique a décidé de relever le défi en sélectionnant six médicaments d'urgence (3 curares et 3 anesthésiques, produits pour injectable nécessitant des petits volumes de principes actifs) et de reprendre leurs fabrications en France afin de retrouver une certaine souveraineté concernant des produits de santé d'intérêt thérapeutique majeur.

Projet « JPOD »



JUST EVOTEC BIOLOGICS EU – GE

Toulouse (31) – Région Occitanie

Par ce projet, Evotec développera ses activités de bioproduction à Toulouse où la société construit son « J.POD® 2 EU », une installation innovante, qui permet de fabriquer des produits biologiques thérapeutiques en grande quantité. Ce sera la première usine de ce type en Europe dédiée au développement et la fabrication d'anticorps monoclonaux dans diverses indications thérapeutiques, dont la COVID-19. C'est aussi l'usine de bioproduction du futur : compacte, flexible, avec des rendements élevés, une fabrication continue et des technologies de pointe comme l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique. Le projet devrait créer au moins 150 nouveaux emplois.

Projet « PHOENIX »



MINAKEM – GE

Beuvry-la-Forêt (59) – Région Hauts de France

Avec son projet Phoenix, Minakem entreprend d'importants travaux d'amélioration et de modernisation de ses outils de production de son site de Beuvry-la-Forêt dans le Nord. Ces investissements lui permettront de diminuer ses émissions, de maîtriser son empreinte carbone dans le but d'accompagner encore mieux ses clients et de répondre aux besoins croissants de l'industrie pharmaceutique. En effet, cette modernisation permettra à Minakem de répondre aux nouvelles demandes en principes actifs pharmaceutiques des clients dans le respect des règles de qualité les plus strictes et de réglementation de l'industrie du médicament, notamment pour des traitements contre la COVID-19. Le projet comprend d'une part le réaménagement complet d'un atelier de fabrication existant pour la synthèse d'intermédiaires et de principes actifs pharmaceutiques et d'autre part la création d'une plateforme "nouvelles technologies" pour le développement de la chimie en continu. A terme, ce projet pourrait permettre la création d'une vingtaine d'emplois.



NOVACYL (SEQENS) – GE

Salaise-sur-Sanne (38) – Région Auvergne Rhône-Alpes

Le projet consiste à investir dans la construction d'une nouvelle unité performante, compétitive et respectueuse de l'environnement de production de 10 000 tonnes par an de paracétamol, soit un tiers de la consommation européenne, sur la plateforme de Roussillon. En partenariat avec de grands laboratoires pharmaceutiques européens, ce projet doit permettre de compléter le dispositif de production de Seqens, de renforcer sa position sur le marché et de sécuriser durablement l'approvisionnement de l'Europe en ce principe actif essentiel. Une cinquantaine d'emplois sera créée avec ce projet.

Dispositif de diagnostic in vitro

Projet « CovVADIS »



bforcure – PME

Montreuil (93) – Région Île de France

Le projet « CovVaDiS » vise la détection rapide des variants du SARS-Cov-2. CovVadis permettra de détecter et confirmer en moins de 15 minutes et directement sur le lieu du prélèvement, la présence du SARS-CoV-2 dans un échantillon nasopharyngé ou salivaire, en réalisant en même temps une empreinte génétique de ce virus. Les variants actuels et futurs pourront ainsi être identifiés de façon non ambiguë. Grâce à la connectivité de la solution « Chronos Dx », conçue et fabriquée en France par BforCure, les résultats de ces tests de criblage seront géoréférencés et remontés en continu sur un cloud sécurisé, ce qui offrira aux autorités sanitaires la possibilité de réaliser une surveillance épidémiologique en temps réel. 96 emplois seront créés par la bonne réalisation du projet.

Projet « MEM »



ERCE MEDICAL - PME

Oyonnax (01) – Région Auvergne Rhône-Alpes

ERCE Médical est une entreprise spécialisée dans la conception, la production et la commercialisation de fonctions de haute technicité à base de matières plastiques dans le secteur de la sécurisation de l'administration du médicament (pipettes, bouchons racleurs) et de dispositifs médicaux. Ce projet permettra à l'entreprise de relocaliser la production de composants, notamment de test COVID-19, en provenance de Chine, sur le sol français pour le compte de leurs clients. Le projet est aussi un projet de diversification pour ERCE Médical qui vise à étendre sa production à de nouveaux produits. Le projet permettra de créer 6 emplois.

Projet « AUTOSARS »



SPARTACUS-BIOMED – PME

Labège (31) – Région Occitanie

Le projet « AUTOSARS », permettra à l'entreprise de participer à la lutte contre la COVID et la détection spécifique des variants du SARS-CoV-2 en produisant des tests rapides de détection de microorganismes ou de biomarqueurs pour lequel un dispositif innovant est en voie de commercialisation. Le projet aura des retombées économiques sur l'emploi avec la création de 7 postes, médicales sur la détection précoce de virus permettant un meilleur pronostic et stratégiques pour concourir à l'indépendance sanitaire nationale.



STIPLASTIC – ETI

Saint Marcelin (38) – Région Auvergne Rhône-Alpes

En réponse à la stratégie gouvernementale sur les dispositifs in-vitro ainsi que leurs composants stratégiques, le projet permettra de construire une nouvelle capacité de production et d'assemblage de pipettes 100% françaises. La mise sur le marché européen de ces dispositifs permettant la réalisation de tests virologiques (RT-PCR notamment) va permettre d'un côté de diminuer la dépendance nationale sur ces composants et d'autre part, donner une avance stratégique à la société en localisant durablement ces fabrications en France. Le projet pourrait permettre la création de 6 emplois.

Dispositifs médicaux



NEEDLE CONCEPT – PME

Biarritz (64) – Région Nouvelle Aquitaine

Implantée en France, Needle Concept est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de dispositifs médicaux depuis 2008. Dans le cadre de la crise mondiale liée à la COVID-19, le projet de Needle Concept a pu accélérer son développement, notamment la construction de son 2ème site industriel, permettant d'augmenter considérablement sa capacité de production. L'objectif de ce nouvel outil de production est de pouvoir fournir les aiguilles fabriquées en France destinées à la vaccination et de devenir un champion français et européen dans l'industrie de la santé. Ce projet s'inscrit dans une volonté forte de réindustrialisation du territoire, de développement de l'économie, de création d'emplois avec le recrutement de 150 nouveaux collaborateurs ainsi que la conservation d'une souveraineté nationale dans un domaine stratégique.

CONTACT PRESSE

Cabinet d'Olivier Véran

01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38

presse@industrie.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement

01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :
<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>